

Mille et Une Productions & Jour2Fête présentent

Peut-on transmettre le goût de la liberté ?

LES CHÈVRES DE MA MÈRE

un film de **Sophie Audier**



LES CHÈVRES DE MA MÈRE

un documentaire de **Sophie Audier**

Mille et Une Productions - France - 2014 - 1h40

SORTIE LE 16 AVRIL

PRESSE

CINÉ-SUD PROMOTION - Claire Viroulaud
5 rue de Charonne - 75011 Paris
01 44 54 54 77 / claire@cinesudpromotion.com

DISTRIBUTION

JOUR2FÊTE - Sarah Chazelle & Étienne Ollagnier
7 rue Ambroise Thomas - 75009 Paris
01 40 22 92 15 / contact@jour2fete.com



SYNOPSIS

Sur un plateau isolé des gorges du Verdon, Maguy fabrique depuis 40 ans du fromage de chèvres dans le respect de la nature et des animaux. Bientôt à la retraite, elle doit céder son troupeau. Elle décide alors de parrainer Anne-Sophie, une jeune agricultrice qui souhaite s'installer. Au fil des saisons, le processus de transmission s'avère être un douloureux renoncement pour l'une et un difficile apprentissage pour l'autre. Peut-on encore aujourd'hui transmettre le goût de la liberté ?

ENTRETIEN AVEC SOPHIE AUDIER

Quel est votre parcours ?

J'ai grandi sur le plateau de Saint-Maymes dans les Gorges du Verdon avec ma mère et les chèvres. Je suis arrivée là-bas à 5 ans et c'est vrai que j'ai été très imprégnée par cette expérience. C'est un lieu absolument magnifique mais très isolé et sauvage. À 16 ans, j'ai eu besoin de partir ailleurs et de vivre autre chose, je suis donc allée m'installer à Aix : j'ai pris la deuxième claque de ma vie en découvrant le cinéma ! Ça a été, pour moi, aussi intense que ce que j'avais vécu dans les Gorges. Plus tard, j'ai décidé de faire des études de cinéma et de devenir scripte. Quand l'idée de faire un film a fait son chemin, je suis naturellement retournée vers mon territoire d'enfance.

Pourquoi avoir fait ce film ?

Essentiellement pour deux raisons.

Ce que j'ai vécu avec ma mère est exceptionnel. Nous sommes arrivées dans les années 70 dans ce lieu retiré. Nous vivions de façon très rudimentaire, en contact permanent avec la nature et les animaux, sans eau, sans télévision et souvent sans électricité ni téléphone. Lorsque des normes nous ont été imposées, ça a été un vrai choc pour nous. La manière dont on avait vécu et que j'ai adorée, notre rapport au monde ne pouvaient plus exister. J'ai donc voulu avec ce film défendre le mode de vie dans lequel j'ai été élevée. Celui-ci ne peut pas être dénigré simplement parce qu'il est en décalage avec la société actuelle.

Mais faire ce film a aussi été un moyen de transmettre l'histoire de ma mère sans pour autant reprendre son troupeau. Quand nous avons commencé à parler toutes les deux de ce projet, nous ne connaissions pas encore Anne-Sophie. Ma mère s'inquiétait : qu'allaient devenir ses chèvres à sa retraite ? Je sentais que quelque chose d'important se jouait pour elle mais aussi pour moi, quelque chose se finissait avec nous. Alors quand Anne-Sophie a décidé de reprendre le troupeau, j'ai eu envie de filmer leur aventure.

Comment s'est passée la préparation du film ?

Il y a eu un long travail d'écriture, de préparation technique et de repérage.

Dès le début, j'ai voulu que mon film repose sur une confrontation. De nos jours, un jeune agriculteur ne peut plus s'installer comme ma mère a pu le faire dans les années 70, et c'est cette opposition entre ancien et nouveau que je voulais mettre en avant sous les traits d'Anne-Sophie et de ma mère. Au-delà de leurs différences, elles entretiennent une relation particulière. Chacune d'elles arrive à un moment charnière de sa vie : Anne-Sophie s'installe alors que Maguy, ma mère, cesse toute activité. J'ai trouvé dans cette logique de transmission une force émotionnelle incroyable.

J'ai décidé de filmer moi-même pour garder le plus d'intimité possible. C'était aussi une des conditions de ma mère, elle ne voulait pas d'une équipe qui dénaturerait notre relation et donc son comportement. Il fallait que ce film soit comme une conversation entre une mère et sa fille. J'ai donc dû apprendre à utiliser une caméra, à travailler le son. J'ai également fait beaucoup de repérages pour que ma mère et Anne-Sophie se sentent le plus à l'aise possible avec le dispositif. J'avais la caméra à l'épaule pour les suivre dans leurs activités quotidiennes et leurs échanges,

sans avoir à les interrompre pour des questions techniques. J'espérais que cette discrétion et cette mobilité favoriseraient les confidences.

Quel dispositif de tournage a été mis en place ?

Le plateau de Saint-Maymes est pour moi d'une nature immuable. J'avais envie de rendre compte de ce paysage, de sa dureté, de sa beauté, de la manière dont il vibre en moi. J'avais envie de le filmer sur pied, de le poser comme une respiration dans le montage du film. Je ne me suis jamais lassée de filmer du même point de vue les paysages : ils étaient toujours étonnants !

J'avais envie que les animaux soient aussi des personnages de cette histoire. J'ai grandi avec les chèvres, je les ai donc filmées comme des amies. Trente ans après les avoir quittées, elles continuent à me fasciner. Je suis restée des heures avec elles pour me fondre au maximum dans le troupeau, ce qui m'a permis de capter des moments rares. J'ai été touchée par leur comportement imperturbable alors même qu'elles étaient au cœur des décisions.

J'avais aussi conscience qu'elles allaient bientôt partir, j'avais envie de leur dire au revoir, de leur rendre hommage à ma manière. À l'opposé de mon attachement aux chèvres, il y avait l'administration, cette entité froide qui cherche à ordonner cette nature, à en prendre le contrôle. Pour moi, ces moments administratifs étaient comme des passages obligés, des moments inévitables et forts qui allaient contraindre le destin des personnages.

Combien de temps a duré le tournage ?

Si nous incluons les premiers repérages, il s'est passé 3 ans depuis l'origine du projet. Nous n'avions pas prévu que cela dure aussi longtemps puisque la transmission devait se faire en 1 an. Mais les problèmes administratifs rencontrés par ma mère et Anne-Sophie ont pris beaucoup plus de temps.

La notion du temps est centrale dans le film. Les saisons s'accompagnent d'un changement de rythme, d'activité au sein du troupeau : naissances, lactation, fromage, saillie sont autant d'étapes qui marquent le passage du temps et modulent le travail de l'éleveur. Le tournage a finalement duré plus longtemps que prévu mais c'est cela qui a permis d'inscrire le film dans sa longueur et son intimité.

Quelle était votre place dans le film ?

Ma place dans le film était primordiale dès l'écriture. Je ne filmais pas seulement deux femmes qui se transmettent une exploitation, je filmais ma mère. J'étais la fille devenue cinéaste qui ne reprenait pas le troupeau familial.

D'où cette envie d'être une véritable interlocutrice, mobile, vivante et complètement intégrée à l'histoire. Comme j'étais constamment derrière la caméra, ma manière à moi d'être présente dans le film, c'était par ma voix. Je me suis autorisée à intervenir, non pas comme une réalisatrice, mais en tant que participante à une aventure.

Je n'oubliais pas pour autant ma place de réalisatrice. Je connaissais très bien, à la fois le dossier d'Anne-Sophie, les enjeux techniques autour du métier (les chèvres, la fabrication des fromages) et les parti-pris de ma mère : j'avais les connaissances nécessaires pour faire avancer le récit, rendre les choses accessibles à un spectateur. J'ai joué la candide pour m'assurer qu'il comprenne l'enjeu de la discussion, je faisais préciser les termes techniques pour que personne ne soit perdu. Je n'ai jamais perdu de vue la narration du film : je posais des questions qui venaient nourrir la situation, le récit, le point de vue, qui nous permettait de nous rapprocher des personnages, de leur intimité.

Dans quelle mesure le fait d'être la fille de Maguy, a-t-il influencé le tournage ?

Que je sois la fille de la protagoniste principale n'est pas anodin pour le récit du film. Ma mère s'est beaucoup livrée, elle s'est autorisée à parler de ce qu'elle ressentait profondément et du bouleversement qu'elle était en train de vivre : ses difficultés, ses regrets, l'amertume de voir son monde disparaître.

Au contraire, pour Anne-Sophie, être filmée par la fille de son maître d'apprentissage, c'était plutôt inhibant. Ce n'est certainement pas facile de dire exactement ce qu'on pense mais elle m'a fait confiance. Elle a été courageuse, elle s'est laissée filmer dans des moments où elle était en difficulté, comme quand elle se faisait « bousculer » par ma mère. Maguy n'en voulait jamais réellement à Anne-Sophie mais plutôt à ce qu'elle représentait : un nouveau monde auquel elle avait résisté pendant tant d'années.

Avez-vous à un moment eu dans l'idée de reprendre l'exploitation de votre mère ?

Je pense que c'était évident pour ma mère et moi que je ne reprendrais pas l'exploitation, j'étais devenue scripte et cinéaste. C'était mon choix, ma mère l'a respecté. Et le plus étonnant c'est que nous n'en avons jamais parlé. Je me suis toujours dit dans un coin de ma tête que je pourrais retourner là-bas si j'en avais envie. Mais quand ma mère a cédé ses terres à Anne-Sophie chez le notaire, j'ai compris que je ne reprendrais jamais. Quelque chose s'arrêterait aussi pour moi. C'était trop tard. Mais je ne m'interdis pas de revenir un jour vivre sur le plateau, dans ce cas j'élèverais quelques chèvres angora et je tricoterai des pulls !

Comment Anne-Sophie a accueilli le projet du film ?

Au début, elle était intimidée et a dû prendre sur elle ; mais peu à peu, elle s'est laissée prendre au jeu. Même si l'idée du film me travaillait avant même que je rencontre Anne-Sophie, il n'aurait pas été possible sans elle. Son arrivée a été une chance pour plusieurs raisons.

Humainement, les chèvres allaient pouvoir rester sur le plateau de Saint-Maymes et ma mère transmettre son troupeau et bien plus encore. Cinématographiquement, elle a permis au film de sortir de sa dimension familiale et de devenir plus politique.

Nous avons réellement formé un trio dans cette aventure car chacune d'entre nous avait un projet à réaliser : ma mère voulait prendre sa retraite et surtout transmettre ; Anne-Sophie voulait s'installer et moi, faire un film. Cette aventure nous a, toutes les trois, profondément liées.

Les hommes n'apparaissent que très peu dans le documentaire. C'est un film de femmes. Est-ce un parti pris du film ?

Ce n'est pas un parti pris de départ puisqu'à l'écriture du film, les hommes étaient beaucoup plus présents.

Mais une fois au montage, le film a construit sa propre logique et ils ont disparu de l'image... Ce qui est alors ressorti, c'est l'histoire de ces deux femmes opposées et en même temps liées. C'est là que résidait le propos du film. Les hommes, eux, ont des activités parallèles : le compagnon de ma mère est sculpteur, celui d'Anne-Sophie s'occupe des moutons dans l'exploitation de ses parents. Les intégrer au récit n'aurait que troublé le vrai sujet du film.

Le film a-t-il pris une direction que vous ne soupçonniez pas ?

J'avais imaginé qu'Anne-Sophie allait s'installer, et donc que le processus de normalisation allait vraiment s'incarner par les nouveaux parcs, la fromagerie en préfabriqué toute blanche, les chèvres dans la nouvelle bergerie sur un quai de traite la tête immobilisée par des cornadis. Mais

les choses ont évolué parce que la validation du dossier d'Anne-Sophie a pris beaucoup de temps. Ce passage à l'Europe est resté bloqué au stade des décisions administratives et cela de manière totalement kafkaïenne. C'était abstrait, complètement décalé par rapport à la réalité des personnages et aux besoins des chèvres.

Je n'avais pas non plus mesuré à quel point ce serait douloureux pour ma mère de se séparer de ses chèvres et de transmettre. On a réécrit le film au montage avec ce qui s'était réellement passé. Et on a choisi de l'arrêter au moment où ma mère se sépare de son troupeau, en laissant en suspens l'installation effective d'Anne-Sophie...

Avez-vous montré le film aux protagonistes et qu'en ont-elles pensé ?

Pour moi c'était important que ma mère et Anne-Sophie voient le film avant qu'il soit terminé. Comme le film n'est plaisant ni avec l'une ni avec l'autre, j'avais envie qu'elles puissent l'assumer !

Pendant longtemps ma mère a refusé de le voir, elle a eu peur de se replonger dans le passé. Du coup, Anne-Sophie l'a découvert en premier. Ça a été une épreuve car elle a dû revivre des émotions fortes, repasser par des moments difficiles, parfois se confronter à nouveau aux mots de ma mère. Mais d'un autre côté, elle a été très touchée par les confessions de ma mère à la fin du film. Elle est fière de la réussite de leur transmission. Puis, c'est ma mère qui a eu envie de le voir sur grand écran. Elle a aimé le film, a été contente qu'il existe, et heureuse d'avoir vécu cette expérience.

Le film a permis à chacune d'entre elles de se découvrir, elles ont appris sur elles-mêmes et sur l'autre à travers nos discussions, nos échanges à l'écran.

Ce film est-il également un témoignage pour votre fille ?

Ma fille n'était pas née au départ de cette aventure. Ce film a donc été une manière de garder une trace mais ça n'a pas été ma motivation première. Plus tard, j'ai eu très envie que Zélie soit dans le film parce qu'elle se comporte avec les chèvres de la même manière que moi enfant. Elle entretient un rapport très naturel avec elles, elles font partie de sa vie, de son univers. En cela, elle s'oppose à Anne-Sophie qui, elle, a dû apprendre à connaître et aimer les chèvres, comme elle le souligne dans le film.

Je ne sais pas si le film est un cadeau que je fais à Zélie ou si c'est elle qui est un cadeau pour le film.







QUESTIONS À ANNE-SOPHIE

Êtes-vous heureuse de cette transmission ?

Oh oui ! Je suis contente d'avoir les chèvres de Maguy. J'y suis très attachée. Je m'étais occupée d'elles chez Maguy comme on voit dans le film. Je les connaissais bien. Les chevrettes que j'ai gardées l'année dernière viennent uniquement des chèvres de Maguy. Même si l'année qui a suivi la transmission a été pleine de doutes et parfois même de regrets face à la lourdeur administrative, je suis aujourd'hui vraiment heureuse !

Avez-vous pu ouvrir la chèvrerie ?

Non, on ne peut pas dire ça... Après la transmission, mon dossier a été bloqué pendant presque un an. Il manquait toujours un papier. On me demandait des choses dont je n'avais même pas besoin, comme le permis de construire pour ma fromagerie que j'ai attendu des mois. Et puis après, il a fallu faire valider une nouvelle fois mon dossier car il y avait un avenant mais ça n'allait pas car mes demandes de prêts ne correspondaient plus à la bonne année puisque mon installation avait été retardée !

Les chèvres ont été installées dans la bergerie dans de très mauvaises conditions car je ne pouvais pas faire de frais sans cette validation. Je n'avais pas d'eau, pas d'électricité, pas de mangeoires. Des chèvres étaient même mal en point à cause des courants d'air. Ça m'a rendu très malheureuse. Je n'ai jamais osé en parler à Maguy. Le pire, c'est que j'ai dû jeter le lait de toute ma saison fromagère... Je me suis sentie vraiment très seule à me débattre avec l'administration.

Au mois de décembre, la DDTM m'a annoncé qu'elle allait refuser mes prêts bonifiés. Là, je n'en pouvais plus : j'ai vraiment eu le sentiment qu'on faisait tout pour empêcher les jeunes agriculteurs de s'installer. J'ai craqué. J'ai menacé de tout laisser tomber. Quelques jours plus tard, mon dossier a été débloqué. Je n'arrivais pas à y croire !

Encore aujourd'hui, je reste prudente. Début janvier, j'ai enfin pu aménager ma bergerie. J'ai fait des mangeoires, installé un quai de traite. J'espère que la construction de ma fromagerie se fera en mars. Peut-être qu'au mois d'avril, je pourrais enfin vendre des fromages.

LA FABRICATION DU FROMAGE DE CHÈVRE SELON MAGUY

Maguy fait du fromage fermier à pâte molle et croûte naturelle. Elle dit que sa méthode est "la plus simple et la meilleure". À part les transformations obligatoires exigées par les organismes sanitaires pour se conformer aux normes européennes en 1997, Maguy n'a rien changé à sa manière de faire depuis 40 ans.

Maguy traite à la main, filtre le lait dans un bidon qu'elle transvase à la fin de la traite dans des seaux. Alors qu'il est encore à température, elle ajoute une cuillère de petit-lait (ferment lactique issu de la fabrication du fromage) avec quelques gouttes de présure (ferment d'origine animale issu de la cailllette) pour que le lait coagule lentement. Elle met les seaux de lait à reposer dans la salle de caillage.

Le lendemain, elle moule le lait caillé dans la salle de moulage dans des faisselles permettant au petit-lait de s'égoutter et au caillé de prendre sa forme. Chaque jour, pendant trois jours, elle tourne les fromages dans leur moule et les sale.

Au bout de trois jours, elle démoule les fromages, les dispose sur des claies et les met à affiner dans la salle d'affinage. Les fromages sont alors prêts à consommer, mais ils peuvent être affinés pendant plusieurs mois pour les amateurs de sensations fortes.

Chaque journée de travail est identifiée par un numéro de lot qui accompagnera le fromage jusqu'au moment de la vente finale. C'est la traçabilité : il est primordial de pouvoir remonter la chaîne de fabrication et de vente en cas de problème.



LES CONDITIONS D'INSTALLATION D'UN JEUNE AGRICULTEUR

Pour pouvoir s'installer, le futur agriculteur doit s'adresser à la Chambre d'Agriculture qui l'accompagnera durant toute l'élaboration de son projet. Il doit avoir au minimum une capacité professionnelle et un terrain (une Surface Agricole Utile).

En plus des aides régionales à l'installation, le jeune agriculteur peut bénéficier d'autres aides d'état

co-financées par l'Union européenne comprenant entre autres un capital pour la trésorerie de l'exploitation : la Dotation Jeune Agriculteur ainsi que l'accès à des prêts à des taux bonifiés complémentaires aux prêts classiques.

Deux des conditions essentielles pour obtenir ces aides Européennes sont : la réalisation d'un Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP), un ensemble de modules de formation et de stages à suivre par le porteur de projet et l'élaboration d'un Plan de Développement Économique (PDE), une étude économique sur une durée de 5 ans, dont le but est de vérifier la viabilité de l'exploitation.

Dans la mesure où la Dotation Jeune Agriculteur n'est versée que trois mois après l'installation effective, le jeune agriculteur doit obtenir un accord de financement pour ses prêts par une banque partenaire avant de soumettre son dossier à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Le dossier est examiné par la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) mais c'est le préfet qui prend la décision finale d'attribution des aides.

Le jeune agriculteur pourra alors officialiser son installation auprès du Centre des Formalités (CFE) de la Chambre d'Agriculture et soumettre ses éventuelles demandes de permis de construire à la DDTM.

GLOSSAIRE

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Service déconcentré de l'État placé sous l'autorité du préfet de département, mais dépendant hiérarchiquement des Services du Premier Ministre. Ce service vise à mettre en oeuvre des politiques d'aménagements du territoire, en élaborant par exemple le Projet Agricole Départemental (PAD).

Chambre d'Agriculture : organe consultatif, représentatif et professionnel des intérêts agricoles auprès des instances publiques. Les chambres disposent de moyens importants : environ 8 000 salariés et 665 millions d'euros de budget.

CDOA : les Commissions Départementales d'Orientation de l'Agriculture ont un rôle consultatif auprès des préfets dans le cadre du PAD. Elles ont également leur mot à dire sur l'attribution de la DJA, et sur quelques autres points concernant les exploitants.

PAD : le Projet Agricole Départemental a pour objectif de déterminer les priorités d'orientation des productions et d'aménagement des structures d'exploitation au niveau départemental. Il engage et oriente l'agriculture du département concerné dans les années à venir.

CFE : afin de simplifier les démarches, le Centre des Formalités des Entreprises permet de souscrire dans un même lieu et sur un même document les déclarations obligatoires liées à la création (ou à la cessation) de l'activité agricole. Il constitue un dossier unique qu'il transmet à l'INSEE, à la MSA et au centre des impôts.

DJA : la Dotation Jeunes Agriculteurs est une aide à la trésorerie destinée à financer la reprise ou la création d'une exploitation agricole. Accordée sous réserve du respect de conditions, elle concerne aussi bien le jeune exploitant à titre principal que celui à titre secondaire quelque soit la forme d'installation (individuelle ou sociétaire).



FICHE TECHNIQUE

Ecrit et réalisé par : Sophie AUDIER
Production : Mille et Une Productions
Producteurs : Anne-Cécile BERTHOMEAU, Edouard MAURIAT
Image et Son : Sophie AUDIER
Montage : Cécile DUBOIS
Montage son et mixage : Mikaël BARRE
avec le soutien du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée
en association avec la Sofica SOFICINEMA 9.

Distribution France : Jour2Fête
Ventes internationales : Doc&Film international
Image : 1.85 - 24ips
Son : 5.1
Support : DCP 2k





jour
2fête